

RESPONSABLES DU SERVICE

Médecin pédopsychiatrie:

Dr Florence PUIPIER
fpupier@ch-alpes-isere.fr

Médecin pédiatre:

Dr Claire PEROT
cperot@ch-alpes-isere.fr

Cadre de santé:

Henriette AHLBORN
hahlborn@ch-alpes-isere.fr

Secrétaire médicale:

Christelle BOUJARD
cboujard@ch-alpes-isere.fr

CONTACTS

@ | contactuja2@ch-alpes-isere.fr

☎ | 04 76 56 47 06 (secrétariat médical)

✉ | **Unité de jour autisme (UJA)**

Bâtiment 198, pôle TSA
3 rue de la gare
38521 Saint Egrève Cédex

🌐 | www.ch-alpes-isere.fr

REJOIGNEZ LE CHAI SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE

Pole TSA
Troubles du spectre de l'autisme

UNITÉ DE JOUR AUTISME

UJA

PRÉSENTATION DU SERVICE

Public accueilli

Enfants et adolescents avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA), âgés de 5 à 18 ans.

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi entre 8h30 et 16h30

Accueil sur l'unité de soins et interventions à domicile et à l'école en demi-journée

2-4 fois par semaine

Matin: 9h30—12h

Après-midi: 13h30—16h

Equipe pluriprofessionnelle

Agents de service hospitalier qualifiés

Aides-soignants

Assistante médico-administrative

Assistante sociale

Cadre de santé

Educateurs spécialisés

Enseignante spécialisée

Infirmiers

Médecins pédopsychiatre et pédiatre

Neuropsychologues

Orthophoniste

Psychomotricienne

OFFRE DE SOINS

Objectifs et méthodes

Intervention sur des troubles aigus du comportement et/ou comorbidités psychiatriques :

- Evaluation de la santé physique et psychique
- Analyse fonctionnelle des comportements
- Outillage de l'enfant et de son milieu pour mieux communiquer et comprendre
- Soutien à l'apprentissage d'un comportement alternatif adapté

Méthodes utilisées selon les recommandations HAS (TEACCH, ABA, CAA, évaluation des comorbidités)

Durée des prises en soin : de 4 semaines à 1 an maximum, selon chaque projet thérapeutique individuel de l'enfant ou adolescent.

L'UJA propose aussi:

1 groupe d'entraînement aux habiletés sociales le mercredi après-midi pour les jeunes ne pouvant en bénéficier en libéral en raison de leur profil complexe.

Lien avec les familles et partenaires

Collaboration contractualisée avec les familles = condition indispensable aux soins !

Séances sur l'UJA systématiquement associées aux interventions auprès de la famille et de l'école : ateliers mensuels pour les parents, guidances parentales à domicile, adaptation de l'environnement du jeune, interventions dans les lieux de vie et de scolarisation du patient .

PARCOURS DE SOINS

Pendant et après l'UJA

Selon chaque projet thérapeutique individuel

- Synthèses avec des professionnels libéraux et des médecins adresseurs
- Travail sur l'orientation du jeune en aval de la période des soins à l'UJA
- Transfert continu des outils au milieu de vie du jeune pour permettre le maintien de ses progrès

Procédure de demande d'admission

Par le médecin de l'enfant: contact de notre secrétariat par mail ou téléphone, pour être ajouté sur la mailing-list des médecins adresseurs. **Pas de liste d'attente!**

Quand une place se libère, le médecin adresseur reçoit un mail qui l'invite à envoyer une description de la situation actuelle du jeune aux médecins de l'UJA.

Décision d'admission par commission interne à l'UJA selon des critères de priorisation

Réponse par mail envoyé au médecin adresseur dans un délai d'un mois maximum.